



L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

N°15

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« Marche de la Saintonge Dorée »

SAC JAUNE : SEULEMENT LES EMBALLAGES !



+35%

Avec les nouvelles consignes de tri, **le tri a augmenté de 35%**

25%

Mais étonnamment il reste encore **25% d'emballages** dans nos ordures ménagères

20%

Et **20% d'ordures ménagères** dans nos emballages

Pour avoir des sacs jaunes **100% recyclables** il suffit de déposer tous les emballages et seulement les emballages

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



VERRE

Il est recyclable à l'infini... à condition d'être bien déposé dans la borne dédiée ! Il sera collecté et transporté en Charente pour fabriquer de nouvelles bouteilles.



JOUETS ET OUTILS EN PLASTIQUE

Tous les plastiques ne sont pas des emballages. Une seule question à se poser : « Est ce un emballage ? Oui alors je le trie ! Non alors il ne va pas dans le sac jaune ! »



LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

TEXTILE

Vêtements et chaussures doivent être déposés dans les bornes Le Relais. S'ils sont en bon état pensez aux boutiques solidaires.



ORDURES MENAGERES

Sacs noirs, produits d'hygiène, couches, restes alimentaires salissent les emballages, perturbent la chaîne de tri et rendent le recyclage impossible.



BOUTEILLES PLEINES

Elles sont trop lourdes pour être triées. Les emballages doivent être bien vidés mais pas rincés.



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zéro
DÉCHETS

Retrouvez toutes les consignes de tri sur cyclad.org

SOMMAIRE

Sac jaune seulement Les emballages!!!!	2
Le Mot de Mme le Maire	3
Nos gros chantiers	4
Nos gros chantiers	5
Messages et témoignages pour le centenaire du 11 novembre	6
Cimetières	7
Bilan 2017 du service d'eau potable Qualité de l'eau	8
Défi énergie	9
Recrutement de sapeur- pompier à Loulay	10
Conseil des jeunes Oradour sur Glane	11
Révision du Plan Local d' Urbanisme	12
Boucle tempérée Ecoquartier	13
Infos pratiques Recensement Prime d'activité	14
Les associations L' Hirondelle Le Liant Journée des arts	15
Noël à la bibliothèque Coups de cœur !!	16
L' Atelier Sauvaget	17
Ça s'est passé dans notre commune!!! Evènement prochain	18
Clin d'oeil Cercle de l' espérance	19
Ateliers Bien Vivre à Bernay -Saint-Martin	20
Etat-civil	21
Mots croisés RAMP ateliers d' éveil	22
Annonces Professionnels	23
Numéros utiles	24

Le Mot de Madame le Maire



L'année 2018 s'est terminée sur fond de protestation sociale. 2019 s'ouvre à nous qui espère voir naître les avancées qui apporteront un peu d'apaisement. J'espère pour tous une année saine, sereine, enrichissante, épanouissante.

A Bernay-Saint-Martin ce cycle accompagne, voire organise les tâches des équipes municipales qui n'ont d'autres soucis que de servir le citoyen et la collectivité dans l'intérêt général. Je souhaite donc mettre ici à l'honneur celles et ceux qui œuvrent au quotidien, sur tous les fronts. J'évoque **l'équipe technique**, Marie-Christine Andreau, Guillaume Chataigner, Jean-Paul Penot, et Thierry Foucaud, animée par Hubert Dalençon. Nous souhaitons à Thomas Broteaud un rétablissement concret Je pense à **l'équipe administrative**, toute neuve dans ses fonctions : Laure Poignot a pour la première année géré l'ensemble des missions d'une secrétaire de mairie. Elle est aidée par Sarah Charley que vous avez certainement rencontrée à La Poste le matin.

Je n'oublie pas **l'ensemble des élus** sans lesquels nos projets n'avanceraient pas. Ils s'investissent chacun, discrètement, sur un dossier : l'environnement, les réseaux, la voirie, la culture et les loisirs, les relations sociales, le patrimoine bâti et naturel... Cela représente de nombreux rendez-vous, de fréquentes réunions constructives. Tous ensemble ont travaillé à la concrétisation des programmes votés en conseil municipal. Les gros chantiers, passés et à venir, vous sont présentés dans les pages de ce bulletin, amélioration du cadre de vie, organisation d'animations villageoises, anticipation sur l'avenir de la commune, sa pérennité.

Bonne année à tous !



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°15 a été
Planifié par le Comité Rédaction et Communication : A. LIONELLO, A. POINOT-RIVIERE
Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, Mise en
page : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO
Textes relus par : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, J. ALMERAS, L. POIGNOT
Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint -Martin
Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

L'éco-quartier des mottes

Après une année de réflexion avec nos partenaires, le permis d'aménager, déposé fin septembre 2018 a été obtenu en décembre. L'étude de faisabilité d'une boucle tempérée apporte une réponse favorable. La sollicitation de dotation d'Etat a porté ses fruits et nous obtenons une notification d'attribution pour plus de 70 000€. Voir p 13

La réalisation de la résidence au 42 grande rue arrive à terme. 3 logements sont occupés, un 4ème réservé. Il reste donc 3 locations disponibles, sans avoir encore fait de publicité. Il reste quelques finitions dont l'aménagement mobilier des deux zones communes.

**L'éco-quartier des mottes**

Les forages vont commencer en février. Suivra le bornage pour délimiter les différentes parcelles, puis le lancement de toutes les opérations concernant la viabilisation.

La collectivité pourra procéder aux 1ères réservations dès le printemps;

Résidence au 42 grande rue

Elle pourra être inaugurée au printemps. Le conseil municipal envisage le changement de la chaudière pour un dispositif moins énergivore.

Il nous reste à lui donner un nom ! Pour ce faire nous faisons appel à toutes vos idées à travers l'organisation d'un jeu dans l'agenda de mars.

Le futur éco-musée, 3 route de Saint Félix

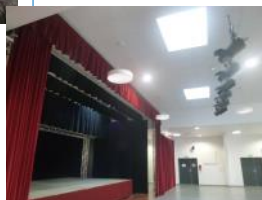
- Acquisition officielle du bâtiment
- Nettoyage au cours de trois journées citoyennes
- Réfection de la toiture achevée

**Le futur éco-musée, 3 route de Saint Félix**

Un groupe d'habitants intéressés travaillera sous la houlette de professionnels pour définir les objectifs poursuivis, son organisation thématique et spatiale, son fonctionnement...

**La salle polyvalente**

Achat de nouvelles chaises, installation des équipements scéniques, des éclairages, du matériel audio et de projection.

**La salle polyvalente**

Les recours portés pour obtenir une meilleure qualité acoustique devraient conduire à la réalisation des travaux nécessaires aux frais des parties adverses.

Le petit patrimoine bâti

Réfection du four à pain de Parancay, de l'abreuvoir de Bernay, de la sacristie de l'église, de murs en moellons et d'une belle margelle de puits, rue des Mottes.

**Le petit patrimoine bâti**

En projet, le four à pain de Bernay, les protections le long du Sureau. L'église de Bernay nécessite une attention particulière en raison d'infiltrations d'eaux pluviales.

**La voirie et les réseaux**

L'enfouissement des réseaux de Breuilles est arrivé à terme avec la 2ème tranche de travaux. Le programme 2018 de réfection de la voirie a pris du retard essentiellement lié au contexte climatique. Il reste à réaliser la réfection de la route du cimetière à Grolleau, L'achat de coussins berlinois pour ralentir la vitesse des véhicules est fait.

**La voirie et les réseaux**

Une étude technique est en cours pour l'enfouissement des réseaux à La Fontaine Bruneau. Le programme voirie 2019 comportera la réfection de l'impasse Bertrie, de la rue du Sureau, de la rue Moulin du pré, et de l'allée des castors. La sécurisation routière poursuivie avec l'installation définitive de chicanes dans Bernay, des tests pour Saint-Martin et Parancay.

La vie culturelle

Animations festives et culturelles tout au long de l'année : Le concert de l'orchestre Symphonique des Vals de Saintonge, les animations du 14 juillet, les Eurochestreries accueillies dans l'église de Bernay, le Forum des associations locales et toutes les propositions concoctées par les bénévoles de la commune qui s'investissent sans compter, dont le programme de spectacles des « Dimanches de Bernay ».

La vie culturelle

Poursuite de l'organisation de ces moments de partage, avec un programme annoncé et en primeur, une journée qui mettra à l'honneur les talents bernaysiens.



NOS GROS CHANTIERS

Les maires de France expriment eux aussi leurs inquiétudes. Le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans notre République décentralisée sont sans cesse remis en question par le transfert de compétences aux collectivités de plus en plus grandes, grande Région, grande Communauté de Communes...générant un éloignement des lieux de prises de décisions. L'échelon de proximité communale est en danger, et, alors que toute bonne gestion nécessite de se projeter vers l'avenir en s'appuyant sur des processus stables, en matière législative, budgétaire, nous évoluons dans un « flou » qui n'a rien d'artistique. Il s'agit d'assurer un développement mesuré de la commune, en restant à taille humaine, en conservant l'esprit villageois et rural, mais avec la possibilité d'apporter des services...dont nous n'avons plus les compétences...et dont il faut anticiper les moyens, sans augmenter les taxes locales.

Stabiliser ces moyens, à une époque où tout contribue à les diminuer, et ainsi tenter d'ajuster l'évolution des projets municipaux, reste une priorité avec la valorisation de la qualité de vie, la valorisation de nos atouts notamment touristiques. Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes appellent à mettre en exergue un potentiel à faire découvrir : cheval, randonnée pédestre ou cycliste, le patrimoine naturel et architectural, itinéraire muséographique, ateliers et stages artisanaux et artistiques...

Ces constats partagés guident la définition de nos actions à venir, pour le bien-être de la population.

Pour l'année à venir



Nos cimetières

Les travaux de mise en con-

formité vont commencer la phase de reprises sépultures en état d'abandon étant achevée.

Vous aurez un aperçu de l'agenda en page 7.



Le plan d'eau de la Fontaine de Boisne

Il n'était pas déjà plié au fond d'un carton ! Cependant la phase technique qui devait être avancée en 2018 a été retardée pour cause de départ à la retraite du technicien de Office National des Eaux et Forêts en charge du dossier.

D'autres projets en cours aux environs, notamment la réserve de la Trézence, comportent des actions visant à faire découvrir la facette touristique de notre territoire. Une façon originale de compléter la palette des opportunités.



Plan de sauvegarde communal

Afin de se préparer à faire face à toute situation de crise, dans le cadre de catastrophe naturelle par exemple, s'organiser, s'entraîner, le maire doit conduire avec les citoyens l'élaboration d'un plan qui définira les réponses de proximité adaptées au contexte local. Du diagnostic identifiant les risques au repérage des moyens mobilisables nous suivrons la méthodologie conseillée par la Direction départementale de la sécurité civile.

2019

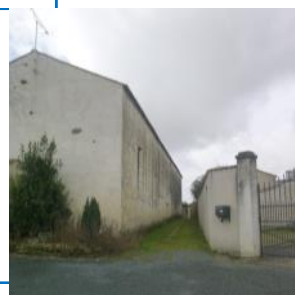
La fin de la révision du PLU

Le potentiel de densification maintenant défini, étape plutôt technique et chiffrée, nous allons maintenant travailler le projet d'aménagement et de développement durable, partie essentielle puisque qualitative. Comment imaginons nous le développement de la commune, dans quel environnement souhaitons nous vivre ? Quelles sont nos priorités ? Dans quel cadre voulons-nous voir nos enfants grandir ?

Des cheminements adaptés et sécurisés pour une mobilité douce

Se déplacer au sein des bourgs, se déplacer d'un village à l'autre.

Partie intégrante du Plan Local d'Urbanisme, leur tracé constitue un travail à part entière. Il y a des solutions à imaginer.



Messages et témoignages pour le centenaire du 11 novembre



« Cher Madame La Mairie,

Ma femme et moi avons récemment été dans le département de la Somme afin d'assister aux commémorations qui marquèrent le centenaire de l'armistice. Lorsque nous étions là haut, nous avons jugé utile de visiter la tombe d'un soldat français, originaire de notre commune, qui est mort pour notre liberté. Veuillez-trouver ci-joint quelques photos de notre visite.

Cordialement,

M et Mme Wells (Le Moulin de Sauvaget) ».



« Madame le Maire de Bernay,

Dans quelques jours vous allez, comme il est fait actuellement au plus haut niveau de l'état, célébrer l'armistice de la guerre 14-18.

En ce qui concerne notre famille, une des plus anciennes de Bernay, nous avons deux grands oncles qui sont décédés lors de cette guerre. Sur le monument aux morts de votre commune leurs noms sont cités : CORBINEAU Hector (né le 23 janvier 1891) et CORBINEAU Jean Alexis (né le 20 avril 1897).

CORBINEAU Hector : capitaine au long cours est décédé le 17 août 1918 lors de l'explosion du vapeur le MONASTIR :

" Par arrêté du Ministre de la Marine en date des 22 octobre 1919 (J.O., 16 nov. 1919, p. 12.915), fut inscrit à titre posthume au tableau spécial pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur : Corbineau (Hector), capitaine au long cours (la Rochelle 1176), du Monastir : a donné l'exemple du courage et du dévouement lors du torpillage, puis du sauvetage de son bâtiment. Est mort victime d'une explosion au cours du déchargement du même navire. "



CORBINEAU Jean Alexis : soldat dans le 57^{ème} régiment d'Infanterie est décédé le 6 mai 1917 dans l'Aisne.

Après recherches nous avons appris qu'il avait été inhumé au cimetière militaire français de Cerny-en-Laonnois, sépulture 1066.

En août 2017, nous sommes allés nous recueillir sur sa sépulture.

Pour lui rendre hommage (maman petite fille et adulte était toujours émue à la citation de ce nom, lorsqu'elle assistait aux commémorations du 11 novembre), nous avons fait réaliser, sur une plaque en porcelaine, une impression de la photo de sa sépulture à laquelle nous avons inséré sa photo et déposée celle ci sur le caveau familial.

Ainsi, 100 ans après, il rejoint "symboliquement" sa terre natale et retrouve ses parents, sa soeur (notre grand mère) et un autre frère décédé en 1917.

Nous vous avons relaté ce fait, pour que d'une part vous ayez connaissance du passé de votre commune et que d'autre part, en ce dimanche 11 novembre, lors de la commé-

moration, vous ayez une pensée, en notre nom, à la lecture de CORBINEAU. Notre famille a toujours été très attachée à Bernay. Maman a quitté sa maison en octobre 2010. Elle est décédée en mars 2016. Dès que nous pouvons nous venons nous recueillir sur la tombe familiale où nous reposerons un jour

Cordialement,

Christian DAIGNAN et Anne Marie GRELLETY »



NOS CIMETIERES

2018 fut l'année de réflexion pour définir les tâches qu'il nous reste à y accomplir. Certaines réfèrent à la mise en conformité de cet espace public, d'autres à l'aspect fonctionnel des lieux, une 3ème voie celle de l'esthétique, du ressenti visuel.

2019 sera celle de l'action ! Voici le programme :



La mise en conformité

Cette étape est prévue **au début du printemps.**

L'entreprise est désignée, les travaux vont commencer.

L'essentiel réside dans la création d'un ossuaire dont nos cimetières sont dépourvus. Il a pour fonction le recueil des dépouilles exhumées des sépultures et concessions reprises. Un ancien caveau, après travaux de réhabilitation, bénéficiera de cette affectation définitive. Les noms des personnes peuvent être gravés sur un dispositif en matériau durable dans le lieu spécialement affecté et sont consignés dans un registre tenu à disposition du public;

D'un point de vue fonctionnel,

Nous développerons l'espace cinéraire en allongeant la zone de dispersion des cendres, plus spacieuse et arborée inspirant sérénité et aménagée pour le recueillement.



Plusieurs alternatives se présentent à nous : Les galets spécifiques sont maintenus par une bordure de granit, rose ou gris, comme illustré à gauche, ou bien ils sont encaissés et affleurent le sol, de manière plus naturelle, comme montré ci-dessous. Dans les deux situations l'installation surplombe un puisard.

Les noms des défunts sont gravés sur de petites plaques fixées sur une stèle ou bien suspendues aux branches d'un arbuste en ferronnerie telles des feuilles.



Les utilitaires seront repensés (containers spécifiques pour les déchets verts, pour les faïences, arrosoirs...), Une fontaine, qu'il reste à choisir, remplacera le robinet et la margelle du puits réparée cet été.

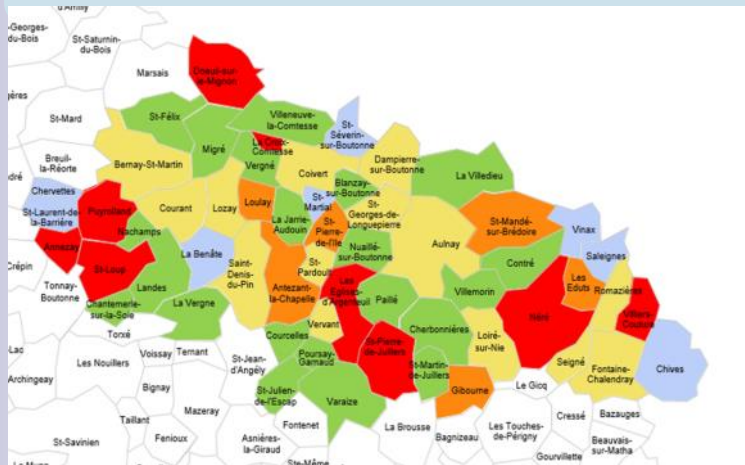
Les allées sont en mauvais état. Ces cheminements piétonniers et carrossables vont être transformés pour un meilleur usage : nous utiliserons une nouvelle technique d'enherbement sur revêtement stabilisé **à l'automne.** Les fétuques semées poussent très peu et génèrent un tapis vert extrêmement résistant qu'il suffira de tondre deux fois dans l'année. Nous procéderons par étape pour ne pas empêcher la circulation en ces lieux, Cela nécessitera quelques semaines de dérangement mais ensuite une atmosphère apaisante s'en dégagera.

Puis pour une approche esthétique, à la fin de l'automne,

Des espaces dévolus au fleurissement, à la végétalisation naîtront sur certaines aires libérées.



Bilan 2017 du service d' eau potable



	Volume relevé (m ³)	Evol- tion 2017 / 2016	Consom- mation moyenne (m ³ / abonné / an)
AULNAY	184 781	11,2%	87
BERNAY	275 321	12,6%	95
CHIVES NÉRÉ	138 324	11%	101
DAMPIERRE S/ B	194 916	9,1%	87
JUICQ ASNIERES (ST DENIS)	40 876	2,3%	105
POURSAY GARNAUD	222 711	5,5%	107
CT Vals de Saintonge Nord	1 056 929	9,5%	95

	Com- munes	Abon- nés	Linéaire (km)	Densité (ab / km)
AULNAY	10	2 118	163	13
BERNAY	16	2 903	227	13
CHIVES NÉRÉ	9	1 373	115	12
DAMPIERRE S/ B	13	2 230	156	14
JUICQ ASNIERES (ST DENIS)	1	389	30	13
POURSAY GARNAUD	9	2 075	126	16
CT Vals de Saintonge Nord	58	11 088	817	14

- L'évolution 2016-2017 du nombre d'abonnés pour l'ensemble du territoire Vals de Saintonge Nord est faible, de l'ordre de 0,37% (0,56 % en 2016).
- Les volumes vendus en 2017 sur le territoire Vals de Saintonge Nord ont augmenté de 9,5% avec des disparités suivant les entités hydrauliques : Juicq-Asnières : +2,3% et Bernay : +12,6%.
- La consommation moyenne annuelle par abonné est de 95 m³, elle varie entre 87 m³ et 107 m³ suivant l'entité hydraulique. Les fortes consommations sont dues à la présence de nombreux éleveurs dont les points d'eau sont fortement impactés par le déficit hydrique.

- Pour la qualité physico-chimique de l'eau distribuée et la qualité bactériologique, le taux de conformité est de 100% pour le site de Bernay.
- L'évolution du « rendement net » **rapport entre le volume consommé et le volume injecté dans le réseau** de l'alimentation en eau potable est de 74,4% pour 2017. On constate une amélioration par rapport à 2016(65,3%), mais c'est encore dans la moyenne basse du bassin. Pour rappel, le seuil défini par le décret du 27 janvier 2012 est de 72% pour le Syndicat des eaux de Charente.
- L'indice linéaire de pertes **« Volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements), exprimé en m³/km/jour »** est passé de 1,7 en 2016 à 1,16 en 2017 ce qui classe le réseau de Bernay en « acceptable ». Pour Bernay, un programme d'opération est prévu pour le renouvellement des réseaux potables fuyards sur la traverse de Parança (RD939) ainsi qu' à Petit Malveau.

	Abonnés	Nombre de branchements des- servis	Volumes assujettis (m ³ /an)	Volumes traités (m ³ / an)
AULNAY	664	733	51 009	44 349
BERNAY - ST MARTIN	172	192	16 824	19 169
DAMPIERRE S/ B	120	136	6 659	5 486
LANDES	231	237	16 270	13 239
LOULAY	363	404	34 283	53 746
MIGRE	86	97	6 638	4 524
NERE	271	314	56 465	30 963
ST JULIEN DE L'ESCAP	340	368	26 187	27 709
VILLENEUVE LA COMTESSE	300	312	13 515	11 333
CT Vals de Saintonge Nord	2 544	2 793	227 850	210 518

Nos journées transition énergétique



Une quarantaine de personnes était présente à la projection du film «Futur d'espoir» le 15 décembre dans le cadre des journées de transition énergétique. C'est un film documentaire retraçant le parcours d'un adolescent de 17 ans qui se questionne sur le monde. Au travers d'une quinzaine d'interviews, ce garçon

construit sa propre opinion sur l'agriculture. Il découvre les difficultés inhérentes au monde agricole. Pourtant, au lieu de pointer ce qui va mal, il s'attache à souligner ce qui va bien ; des alternatives qui, selon les personnes interviewées, se présentent comme des solutions aux systèmes agricoles actuels. Toutes ces personnes, bien qu'ayant une orientation professionnelle différente, apportent leur expérience et leur savoir pour répondre à la question suivante : « les méthodes d'agriculture dites alternatives peuvent-elles réellement nourrir l'humanité de manière durable »?

Il intervient au moment où le monde agricole est frappé de plein fouet par des problèmes économiques et environnementaux. Il veut donc propager les solutions pour essayer à sa mesure de limiter les dégâts futurs.

Suite à la projection du film un débat s'est instauré avec la quarantaine de citoyens présents et la participation de Marc Pottier, ingénieur agronome à la CO-RAB, une coopérative qui assure des fonctions de conseil en agriculture biologique auprès des agriculteurs.

Le constat a été fait d'une corrélation étroite de la consommation alimentaire et de la production agricole: intensification, spécialisation, concentration avec de fortes importations de protéines végétales pour l'élevage et des régimes alimentaires trop riches et déséquilibrés qui se répercutent sur la santé des populations.

Des solutions misent sur l'abandon des produits de synthèse, le redéploiement de prairies et d'infrastructures paysagères, sur l'adoption de régimes moins carnés....



Toujours dans le cadre de ces journées, samedi 19 janvier, Eloise SELLOS est venue présenter son expérience de blogueuse Zéro Déchet (ou presque) à la Salle Polyvalente.

Elle a pu partager avec une assistance attentive les différentes étapes d'un parcours Zéro Déchet (graphique ci-dessous) et les manières d'y parvenir par l'achat en vrac, les contenants réutilisables, les recettes maison de produits ménagers et cosmétiques, la réparation et recyclage des objets, la cuisine mai-

son et enfin le compostage.

Les questions n'ont pas manqué après la conférence, chacun partageant ses trucs et astuces lors d'un buffet sucré à base de gâteaux « maison » et autres douceurs offertes par la Biocoop de Surgères.

L'idée de proposer des ateliers Zéro Déchet aux enfants a été évoquée ... pourquoi pas !



Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay recrute



Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de vingt huit Sapeurs Pompiers formés et dévoués au quotidien pour mener à bien plus de 400 interventions annuelles. A la fin des années 90, le Centre de secours de Loulay faisait face à une crise du volontariat, il a été décidé de procéder à la fusion des Centres de Loulay et de Villeneuve la Comtesse. Ce rapprochement s'avérait indispensable en milieu rural pour apporter une réponse opérationnelle efficace.

Aujourd'hui, pour ne pas se retrouver en manque de volontaires, le Centre de Secours de Loulay recrute :



DES CITOYENS ENGAGÉS

Conditions d'engagement:

- Être âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal ;
- Jouir de ses droits civiques et de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions;
- S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité;
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national;
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées;

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Tous ces renseignements, vous pouvez les trouver auprès du Centre d'Incendie et de Secours de Loulay

Le Lieutenant Jean-Charles Martineau, chef de Centre de Loulay est prêt à vous accueillir et rappelle que si vous avez plus de 18 ans et qu'une vocation de pompier sommeille en vous, la caserne est ouverte tous les dimanches.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une équipe part,

Fin 2018 a sonné la fin du mandat des jeunes élus en place. Ils ont appris à œuvrer dans l'intérêt général, qu'il s'agisse de celui des bernaysiens et bernaysiennes, ou de la prise en compte des attentes des jeunes de la commune.

Afin de valoriser leur investissement la collectivité a choisi de les accompagner à la rencontre d'une époque sombre de notre histoire, de faits où s'enracinent les valeurs portées par notre République.

Rosa Candy, notre jeune service civique a donc organisé pour eux une sortie sur le site mémorial d'Oradour sur Glane, A la demande d'habitants intéressés plusieurs adultes se joignent à nous. Cette visite suscita des émotions intenses et ne laissa personne indifférent.



« Oradour-sur-Glane est le nom d'une petite ville du Limousin, où une unité de Waffen SS massacra, le 10 juin 1944, 642 hommes, femmes et enfants.

La commune comptait 1574 habitants, dont 330 agglomérés dans le bourg . **À partir de 1939**, comme tout le département, Oradour-sur-Glane accueille des réfugiés : d'abord des Espagnols républicains chassés par le franquisme, puis des évacués d'Alsace, ensuite des expulsés francophones lors de l'annexion de la Moselle en août 1940, enfin des Juifs, français et étrangers, fuyant les persécutions racistes. **Depuis le début du mois de mai 1944** la deuxième division de Waffen SS Das Reich est en cours de reconstitution dans la région de Montauban, après avoir été décimée sur le front de l'Est. Elle a reçu un contingent de nouvelles recrues en majorité très jeunes, dont des français incorporés de force, originaires des départements annexés en 1940. **Après le débarquement allié en Normandie, le 6 juin**, la division Waffen SS entreprend, le 8, de se positionner dans la région de Tulle et Limoges pour une opération de ratissage contre la résistance. 8500 hommes environ participent à ce déplacement en laissant une « traînée sanglante » sur le trajet. **Le 9 juin** le régiment Waffen SS Der Führer, investit la ville de Limoges et sa périphérie. Partout il y a des massacres, des pillages, des incendies. L' « action exemplaire », envisagée depuis plusieurs jours est alors mise au point. **Le 10 juin, la troupe Waffen SS arrive devant le bourg qu'elle encercle.** Elle rassemble la population. Elle sépare les hommes des femmes et des enfants. Elle exécute les hommes dans des locaux repérés. Elle tue au hasard des rues et des maisons pour qu'il n'y ait pas de témoin. Elle pille puis elle incendie. Elle massacre femmes et enfants dans l'église qu'elle tente de détruire avec des explosifs. Puis elle procède systématiquement à l'élimination des cadavres par le feu et la fosse commune pour empêcher leur identification.

Elle accroît ainsi la terreur par l'impossibilité de reconnaître les morts, tout en laissant en évidence les traces du massacre. »

Le circuit proposé se déclina en trois étapes :

- Une exposition retraçant l'Histoire locale au moment de l'attaque accompagnée de films d'époque,
- Le témoignage filmé d'un survivant du massacre qui nous raconta la journée telle qu'il l'a vécu, les rebondissements, les atrocités,
- La déambulation dans les rues du village martyr mettant en perspective les informations partagées dans les deux premiers temps..



Une autre équipe arrive avec de nouveaux projets !

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après une interruption de quatre mois liée à l'absence de l'instructrice, nous voilà repartis pour une dernière ligne droite. L'étape dite de densification anticipant sur l'évolution démographique, s'est achevée sur des chiffres clés dont nous surveillerons la réalité jusqu'à l'échéance finale.

Scénario retenu à la tendance basse avec une progression similaire à celle des 15 dernières années :

- accueillir **60 ménages** avec une moyenne INSEE de 2.4 personnes par ménages.

Logements disponibles actuellement

- 5 logements vacants mobilisables
- 3 logements potentiels par changement de destination
- 29 « dents creuses » dans nos bourgs pour construire,

soit **37** logements mobilisables

Notre « droit »

23 parcelles constructibles en extension réparties entre les villages de la commune.



Nous entamons la phase d'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**.

Il s'agit de concilier, pour aménager la commune, trois mondes différents, celui de l'aménagement, celui de l'écologie et celui du social.

Nous avons défini nos orientations :

- **Organiser un développement raisonné et surtout privilégier la qualité sur les différents villages de la commune,**
- **Dynamiser l'économie locale en s'appuyant sur les richesses du territoire,**
- **Préserver le cadre de vie en protégeant le patrimoine naturel et bâti ainsi que les paysages.**

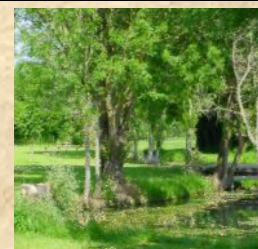


Cette vision du développement s'efforce d'améliorer et conforter les équipements :

Des équipements publics	Les déplacements	Les commerces de proximité et zones économiques
l'espace muséographique un espace de co-working le plan d'eau de loisirs	Relier les villages entre eux par des chemine- ments doux favoriser les mobilités actives et sécurisées dans le bourg Réaliser des itinéraires de promenades le long des cours d'eau	Préserver les commerces existant dans Pa- rançay Préserver les zones économiques



A protéger !



A protéger !



Place du vieux puits à Bernay

Notre petite place centrale a fort besoin d'un relooking, plus ou moins approfondi, lui redonnant du sens, de la gaïté, du pep's ! Nous avons évoqué l'installation de tables de jeux type société, l'utilisation de l'espace pour exposer des œuvres d'extérieur, la mise en place d'une fontaine, mais vous êtes les 1ers concernés ! Partagez vos idées sur la question, faites-nous connaître votre vision de ce qu'elle pourrait devenir à travers un montage photos, un croquis, un dessin...et participez au concours « imagine une place de notre village ». Nous attendons vos productions à la mairie jusqu'au 20 mars. Ce sera le début du printemps ! Et la période où le budget prévisionnel sera finalisé.



Eco-quartier Boucle tempérée

Ca y est, c'est chose faite : le permis d'aménager le lotissement appelé « éco-quartier des Mottes » à Bernay est accordé à la commune depuis le 3 décembre ! Dorénavant nous pouvons avancer franchement .

Le 2ème acte du travail va commencer, en voici le planning :

En février, 1ers forages tests pour la phase hydrogéologique de la boucle tempérée, désignation du bureau d'étude thermique.

En mars,

-Bornage de l'emprise du lotissement avec l'ensemble des propriétaires mitoyens,
-Demande d'intervention auprès des concessionnaires pour l'adduction d'eau, la téléphonie, l'électricité, l'assainissement,
-Dimensionnement précis de la boucle tempérée, des installations communes de surface et des sous-stations de distribution de l'eau géothermique à chaque lot .

Avril—Mai:

Lancement du marché public pour les travaux de viabilisation,
Etude pour l'aménagement d'un local technique pour la boucle tempérée,
Etude de l'implantation d'une installation solaire photovoltaïque sur ce local technique pour autoconsommation de la production : pompes géothermiques, éclairage quartier.

Mai: passation des contrats de travaux

Le 3ème acte pour le prochain numéro !

Début de l'été : bornage des parcelles

Démarrage des travaux publics

Vente des parcelles

À l'automne,

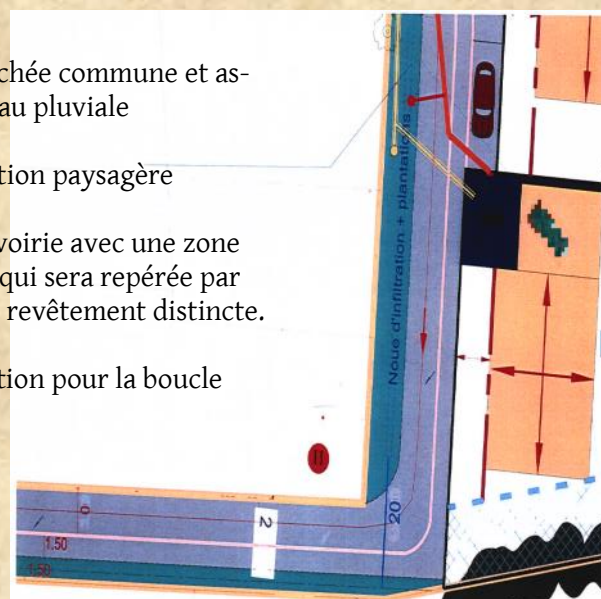
Reprise des études de réhabilitation du bâti pour y réaliser deux logements locatifs.

Départ de tranchée commune et assainissement eau pluviale

Noue d'infiltration paysagère

Séparation de voirie avec une zone piétons, vélos, qui sera repérée par une couleur de revêtement distincte.

Forage d'injection pour la boucle tempérée.



Quelques aperçus : ci-dessus, au Sud, la voirie en direction de la sortie du quartier, vers la rue des mottes.

Ci-dessous, L'arrivée dans le quartier au Nord, après le bâtiment existant.

Noue d'infiltration paysagère

Verger

Forage de prélèvement et bâtiment technique

Tranchée commune aux réseaux

Bâti existant à rénover



La boucle tempérée

Deux sociétés vont concourir à sa réalisation. La société ANTEA de Bordeaux qui gère la partie hydrogéologique, forage, pompage et réinjection des eaux souterraines. La société SYNERGIE, bureau d'étude thermique, qui lui travaillera en surface pour alimenter et connecter chaque parcelle au réseau ainsi créé. Les travaux consisteront en :

- réaliser un doublet de forages géothermiques, à faible profondeur, et un local technique, pour abriter les pompes du réseau ainsi que les équipements nécessaires au fonctionnement de la boucle,
- créer un réseau de distribution de l'eau de la nappe vers tous les bâtiments raccordés (boucle),
- aménager des sous-stations de transfert ou de fourniture pour chaque usager.

Ensuite chaque usager s'équipe d'une pompe à chaleur (PAC) eau-eau alimentant son réseau de chauffage central .

INFOS PRATIQUES



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

LA PRIME D'ACTIVITÉ



La prime d'activité est une prestation sociale destinée à compléter les revenus des salariés et des travailleurs indépendants aux ressources modestes. Elle est versée par la CAF (ou la MSA pour les exploitants et salariés agricoles). Cette aide permet à ses bénéficiaires d'augmenter leur niveau de ressources, afin d'encourager le travail. La prime d'activité est destinée aux personnes exerçant une activité professionnelle et dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds. La prime d'activité peut être donc versée aux salariés, mais aussi aux travailleurs indépendants qui remplissent les conditions pour la toucher.

Destinée aux travailleurs modestes, la prime d'activité est versée aux actifs (à temps plein ou à [temps partiel](#)) qui perçoivent une rémunération inférieure à un certain plafond. Pour un célibataire sans enfant, ce plafond est fixé à 1,3 Smic.

Plafonds : Selon la situation familiale du bénéficiaire, ces plafonds de ressources sont fixés à environ :

1 500 euros nets pour une personne seule ;

2 200 euros pour un couple sans enfant où un seul membre travaille ainsi que pour un parent isolé avec un enfant ;

2 900 euros pour un couple de deux enfants dont les deux membres travaillent.

Pour calculer votre prime d'activité, vous pouvez utiliser un [simulateur en ligne de la Caf](#), qui vous donnera une estimation de votre prime en fonction de votre situation personnelle.

Démarches

La demande de prime d'activité peut être faite directement en ligne sur le site de la CAF ou par formulaire à un guichet de la CAF. Tous les 3 mois, les bénéficiaires doivent déclarer à leur Caf leurs revenus d'activité et leurs [revenus de remplacement](#) perçus au cours du trimestre. Cette déclaration de ressources peut être faite en ligne en se connectant sur le site de la Caf ou par téléphone via l'appli mobile "Caf Mon Compte". La situation du demandeur est réexaminée trimestriellement

LES ASSOCIATIONS



"L'association « les hirondelles de Bernay » vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Je souhaite que notre association vous apporte toute satisfaction dans l'activité que vous pratiquez et vous compter parmi nos plus fidèles adhérents encore de nombreuses années .

Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et encore plus agréables à vivre que les précédentes. "

*L'association **Le Liant de BERNAY SAINT MARTIN** a réuni ses adhérents pour l'assemblée générale le 1er décembre 2018 pour dresser un bilan de l'année.*

Le Liant a organisé au mois de Mai dernier un week-end à BOURGUEUIL en INDRE ET LOIRE : la randonnée de la "pente et côte."

16 intrépides ont bénéficié du camping municipal.

Ils ont pu ainsi profiter des parcours marche et VTT empruntant la forêt domaniale de CHINON sur 60 kms et 100 kms pour les plus intrépides.

Nombreuses sont les randonnées auxquelles les intrépides ont participé cette année encore dans le département et les départements voisins.

Pour ce qui est de notre manifestation de juillet, c'est encore une bonne année avec 770 participants : 206 marcheurs et 510 vététistes.

Nous dépassons les 800 personnes avec les invités propriétaires et sponsors.

Les préparations sur les ravitos, les pâtes de fruits maison ; mais aussi les préparations terre et mer ainsi que la boisson offerte ont eu un fort succès.

Le bureau tient à remercier les bénévoles intrépides ainsi que la municipalité pour la préparation de cette journée.

Le Liant organisera sa 10ème randonnée le dimanche 21 juillet 2019.

Toute l'équipe du Liant sera heureuse de vous accueillir.

Retrouvez-nous sur Facebook : vtt Bernay les intrépides.



L'ensemble du bureau et des adhérents vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

Sportivement

Le président DAVID Frédéric.



UN GRAND RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS

Des artistes , des artisans d'art de Bernay-Saint-Martin auront le plaisir de nous faire découvrir leur passion ,leur savoir -faire lors d'un rendez-vous au printemps. Nous en connaissons un bon nombre , mais il est possible que nous en ayons oublié quelques uns, alors n'hésitez pas à nous contacter :

PAR EMAIL: mairie@bernaysaintmartin.fr

PAR TÉL. : 05 46 33 83 10

LA FÊTE DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE



Atelier décoration de NOEL

Cette année encore, l'atelier de décoration de Noël organisé par les bénévoles de la bibliothèque eut un beau succès.

Notre ami flamand, Karel S, a eu la bonne idée de nous fabriquer des couronnes de l'Avent ainsi que des photophores en bambous que chacun et chacune se sont employés à décorer de façons plus jolies les unes que les autres.



Quelques branches de sapin, des pommes de pin, des boules blanches, de la colle, de la neige en bombe et le tour était joué. Nouveauté cette année, Karel nous avait découpé des rondelles de bois qui nous ont permis de fabriquer des couronnes tout à fait originales.

Tout cela fut suivi d'un goûter festif et chacun a pu féliciter Fanny W. qui nous a ramené un superbe gâteau



Voici les derniers livres

L'ODEUR DE L'HERBE APRES LA PLUIE de *Patrick Jacquemin*
AU REVOIR LA HAUT de *Pierre Lemaitre*
LES COULEURS DE L'INCENDIE du même auteur
DANS LES PAS D'ALEXANDRA DAVID NEEL de *Christian Garcin*
SOEUR THRILLER de *Bernard Minier*

« Un été avec Homère » de Sylvain Tesson.

Un été avec Homère... C'est que ce livre ne donne pas envie de découvrir Homère. Ou plutôt, il ne doit pas s'adresser à un lecteur qui ne s'est jamais plongé dans les chants homériques, dans cette « nourriture de l'âme européenne » comme l'écrit, le dit, Sylvain Tesson.

Organisé en courts chapitres classés par thèmes (les origines des chants homériques, leur géographie, le destin, l'ordre, les dieux et la liberté, l'*hubris*, la guerre, la beauté...), leur rythme en est vif et efficace.....

Et sans doute que chacun trouvera, selon sa sensibilité du *moment*, selon le *moment* de sa vie, un sens nouveau, une autre profondeur, un écho plus moderne que « le journal de la veille » avec ses propres préoccupations ou les soubresauts du monde.

Sylvain Tesson voyage ainsi entre le monde mythologique et le monde actuel, ose des rapprochements entre le courage des héros antiques et les guerriers kurdes, parle de la folie, de l'irrespect des hommes pour la nature, nous invite à danser dans le monde d'ici, sous la lumière du soleil, et ne pas s'égarer dans l'espoir d'un mirage, de chimères d'un monde à venir, rappelle que "la guerre est notre mère" mais aussi que seul l'ordre et l'harmonie sont à rechercher...

Bon voyage sur les rivages ensoleillés de la mythologie !



L 'Atelier Sauvaget

Retrouvez ces temps d'accueil à l'atelier dans le calendrier (pastille bleue).
Des temps de rencontres et de partage de connaissances seront proposés, suivez l'actualité sur la page Facebook.

INFOS et MODALITÉS

Agnès Cacchioli au 06 60 41 61 07
mail : ateliersauvaget@gmail.com



L'atelier Sauvaget



L'Atelier Sauvaget
Moulin de Sauvaget
17330 BERNAY-SAINT-MARTIN
(entre Surgères et St-Jean-d'Angély)

+33 (0)6 60 41 61 07
ateliersauvaget@gmail.com
FaceBook : L'atelier Sauvaget



Activités Printemps-Été

2019

En route pour une aventure sensible,
les mains dans l'argile.

L'Atelier Sauvaget est un lieu d'expression artistique où vous pourrez développer votre potentiel créatif à l'aide de l'argile. Vous serez guidés sur le chemin de vos créations céramique par l'apprentissage des techniques en appui sur l'exercice du regard.

L'Atelier Sauvaget vous accueille dans un local refait à neuf au cœur de la campagne de Charente-Maritime. De la poterie à la sculpture, venez mettre vos mains dans la terre, c'est une aventure sensible et formidable.



Association loi 1901 n°W175001278

L'ATELIER SAUVAGET

De la poterie à la sculpture,
un lieu de création céramique.

CALENDRIER D'ACTIVITÉS D'AVRIL À AOÛT 2019

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1	L adultes ●	1 M VISITE, DÉMOS ●	1 S	1 L	1 J
2	M	2 J	2 D VISITE, DÉMOS ●	2 M STAGE CRÉATION ●	2 V
3	M enfants ●	3 V	3 L adultes ●	3 M VISITE, DÉMOS ●	3 S VISITE, DÉMOS ●
4	J	4 S	4 M	4 J	4 D JOURNÉE CRIN ●
5	V	5 D STAGE RAKU ●	5 M STAGE RAKU ●	5 V	5 L
6	S adultes ●	6 L adultes ●	6 J	6 S FÊTE ÉLÈVES ●	6 M STAGE RAKU ●
7	D VISITE, DÉMOS ●	7 M	7 V	7 D JOURNÉE CRIN ●	7 M
8	L adultes ●	8 M STAGE RAKU ●	8 S adultes ●	8 L	8 J
9	M	9 J	9 D STAGE RAKU ●	9 M STAGE CRÉATION ●	9 V
10	M enfants ●	10 V	10 L adultes ●	10 M	10 S
11	J	11 S adultes ●	11 M	11 J	11 D JOURNÉE CRIN ●
12	V	12 D	12 M enfants ●	12 V	12 L
13	S STAGE RAKU ●	13 L adultes ●	13 J	13 S STAGE RAKU ●	13 M STAGE RAKU ●
14	D	14 M	14 V	14 D VISITE, DÉMOS ●	14 M
15	L découverte enfants ●	15 M STAGE CRÉATION ●	15 S adultes ●	15 L	15 J
16	M découverte enfants ●	16 J	16 D JOURNÉE CRIN ●	16 M STAGE CRÉATION ●	16 V
17	M STAGE CRÉATION ●	17 V	17 L adultes ●	17 M	17 S VISITE, DÉMOS ●
18	J découverte enfants ●	18 S adultes ●	18 M	18 J	18 D JOURNÉE CRIN ●
19	V découverte enfants ●	19 D STAGE CRIN ●	19 M STAGE CRÉATION ●	19 V	19 L
20	S adultes ●	20 L adultes ●	20 J	20 S	20 M STAGE CRÉATION ●
21	D STAGE RAKU ●	21 M	21 V	21 D STAGE RAKU ●	21 M
22	L	22 M enfants ●	22 S adultes ●	22 L	22 J
23	M découverte enfants ●	23 J	23 D	23 M STAGE CRÉATION ●	23 V
24	M STAGE CRÉATION ●	24 V	24 L adultes ●	24 M	24 S
25	J découverte enfants ●	25 S adultes ●	25 M	25 J	25 D STAGE RAKU ●
26	V découverte enfants ●	26 D STAGE CRIN ●	26 M enfants ●	26 V	26 L
27	S	27 L adultes ●	27 J	27 S STAGE RAKU ●	27 M STAGE CRÉATION ●
28	D INAUGURATION ●	28 M	28 V	28 D STAGE CRIN ●	28 M
29	L adultes ●	29 M enfants ●	29 S adultes ●	29 L	29 J
30	M	30 J	30 D JOURNÉE CRIN ●	30 M STAGE CRÉATION ●	30 V
31		31 V	31	31 M	31 S

LES ATELIERS "Découverte"

Un voyage au cœur de la terre, à la demande
Formule ponctuelle sur rendez-vous
- enfants (à partir de 6 ans) 1h30 / 10€
- adultes 2h / 20€
- famille (forfait 3 pers.) 3h / 60€

LES ATELIERS "Evolution"

Améliorer sa pratique dans la durée
Formule au trimestre (10 séances)
- enfants (à partir de 6 ans) 10 x 1h30 / 130€ + 5€ adh. asso
- adultes 10 x 2h / 180€ + 5€ adh. asso
CALENDRIER (Hors jours stages - pastille verte)
Mercredis 14h30-16h ENFANTS
Lundis 14h-16h ou 20h-22h ADULTES
Samedis 14h-16h ADULTES

LES STAGES ENFANTS

- découverte d'une pratique
- apprentissage technique
- apport de connaissances
3h / 30€ stage création ou stage raku
(Mercredis, samedis ou vacances pastille rouge au calendrier)

LES STAGES ADULTES

3h / 45€ stage crin de cheval ou stage raku
8h / 80€ Journée crin de cheval
(Dimanches pastille jaune au calendrier)

Inscriptions, horaires et renseignements
complémentaires par mail ou téléphone
Agnès Cacchioli 06 60 41 61 07
ateliersauvaget@gmail.com

Programme sujet à modifications selon nombre d'inscrits par session

Ça s'est passé dans notre commune



Inauguration du restaurant « Le Rendez-Vous Gourmand »

Ça y est !!! A côté de la zone artisanale de la Figerasse, un espace de convivialité a réouvert à Bernay-Saint-Martin . Quelques anciens se sont rappelés quelques bons premiers souvenirs(premiers emballages amoureux !!! Ou aussi quelques mémorables cuites !!!).

Aujourd'hui une page est tournée avec l'installation d' un « Bar Restaurant Traditionnel » avec Yasmine aux fourneaux et Laurent en service en salle .



Bon vent à tous les deux!!!!



Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance conviviale au nouveau restaurant à Paracay où Yasmine et Laurent avaient concocté un délicieux menu.

Et de plus un service impeccable par les membres du conseil municipal!!!!

Les dimanches de Bernay

Swing d'O

Plu d' une soixantaine ont assisté à ce spectacle qui nous a transporté dans des rythmes entraînants inspirés du jazz manouche

« Bombes de swing, de vie et de jazz ! SWING D'O ! Ecoutez-moi cette entrée de violon ! Les guitares qui claquent, melodies voyagent avec nous. » un spectateur enthousiaste!!!



ÉVÈNEMENT PROCHAIN

Samedi 23 mars 2019

Salle polyvalente de Bernay Saint-Martin

organisé par l'association Bien vivre à Bernay Saint-Martin

Présence à 13h30/Concours à 14h
En doublette 16 Euros par équipe

Lot pour tous les participants



CONCOURS DE PALETS

Sur inscriptions au 06.50.08.64.95 (GUIBERT JM)
06.20.89.44.35 (GUIBERT A)

Buvette Crêpes sur place

Les associations

Après une année 2018 assez calme, Clin d'œil entame 2019 avec des projets dans les cartons. Certains habitués auront remarqué l'absence de calendrier pour 2019.

Qu'à cela ne tienne, nous allons travailler sérieusement sur celui de 2020 et profiter de la conception et des travaux qu'occasionnent un calendrier, pour mettre en place divers ateliers auxquels nous vous convions de participer, que vous soyez adhérents ou non.

Pour cela nous avons programmé plusieurs sorties afin d'aller dénicher les sujets du calendrier. Nous en profiterons pour mettre à profit les différents cours liés à la photographie. Ensuite nous passerons aux ateliers pour les travaux relatifs à la retouche et au recadrage des clichés. Viendront en finalité les ateliers de construction et de mise en page, puis d'impression. Ces divers ateliers permettront à chacun d'apprendre les diverses techniques sur ses propres clichés.

Nos réunions sont en général programmées les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, de 15h à 18h. Des horaires en soirée peuvent être envisagés pour ceux qui ne sont pas disponibles en journée.

Hors adhésion, nous accueillons également toutes les personnes à partir de 14 ans, qui souhaitent occasionnellement participer à nos ateliers, et dans ce cas le prix de la séance est fixé à 5 euros.

L'Assemblée Générale de Clin d'œil qui a eu lieu le 16 Novembre 2018, a décidé de conserver le prix de l'adhésion à 20euros. L'A.G a également vu un changement dans la composition du bureau, Patrice Gévaudan vice-président démissionnaire ayant laissé sa place à Mme Lidye Arrignon.

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook (Clin d'œil Photo Media Club Bernaysien) ou bien par e.mail (clin-doeil-photomedia@orange.fr).



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CERCLE DE L'ESPERANCE

Le 25 janvier 2019 à 19h30, les membres de l'association le Cercle de l'espérance se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de Breuilles (17330). L'assemblée générale est présidée par Monsieur GUEGUEN Bernard, président en exercice, assisté de Mme BOYER Mirielle, secrétaire.

Rapport d'Activités 2018

Le président donne la parole à Mr LECUILLER, qui fait un compte rendu détaillé de l'activité de l'association pour l'année 2018. Ce rapport est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

BILAN FINANCIER Année 2018

Le Président donne la parole à Mr LECUILLER Michel, trésorier en exercice, qui dresse le bilan financier pour l'année écoulée. Chaque personne présente à cette assemblée reçoit un tableau succinct et explicatif du bilan. En résumé, le bilan financier de l'année 2018 est positif puisqu'il ressort un bénéfice de 3584,99 Euros. Cette année les comptes de l'association ont été contrôlés par deux membres faisant office de commissaire aux comptes qui sont: Mme CHERRONNEAU Eliane et Mr TAUNAY Jean-Marc, ils ont signé les registres comptables. L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes et donne quitus au trésorier pour la gestion de l'année écoulée.

Organisation du programme de l'année 2019

. Après un tour de table et un débat animés, il est décidé d'organiser les fêtes suivantes :

Cassoulet Le 31 Mars 2019	Sardinade Le 2 juin 2019
Brocante Le 29 septembre 2019,	Choucroute Le 27 octobre 2019
Deux lotos Le 7 et 8 décembre 2019.	

Point sur le projet d'agrandissement de notre salle

Un point est fait par le Président et le Trésorier sur l'avancée du dossier. Une mise à jour du règlement concernant notre salle : Salle à moitié prix pour les Membres de l'association une fois par an. Il est décidé de ne pas modifier le prix de la location qui reste à 70 euros. Les murs extérieurs de la salle pourraient être repeints au printemps.

Questions diverses

Renouvellement de l'abonnement annuel à l'Hebdo : 67 €

Prix de la carte d'adhérent : 10 €

Composition du Conseil d'administration 2019

Président : Bernard GUEGEN

Vice-président: Dominique MARTINEAU

Trésorier: Michel LECUILLER

Secrétaire: Mireille BOYER





Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin

LES ATELIERS DE "BIEN VIVRE A BERNAY-SAINT-MARTIN"

Activités	Réfèrent(e)	Participation à payer au responsable de l'activité (hors adhésion à BVABSM)			
		Tarifs	Téléphone	Jours et Horaires	Lieux
<input type="checkbox"/> GROUPE YOGA	Chantal Février	Gratuit	06 76 14 89 45	Mardi de 19h à 20h	Salle Polyvalente
<input type="checkbox"/> ARTS PLASTIQUES	Joël Ducorroy	10€/semaine	06 88 90 68 86	Lundi de 14h à 18h	Salle poly. Petite salle
<input type="checkbox"/> PALET	Gilles Thoreau Jean-Marc Guibert	Gratuit	05 46 33 81 54 06 50 08 64 95	Vendredi de 18h à 20h	Salle des Associations
<input type="checkbox"/> TAROT	Gérard Weiss	Gratuit	05 46 32 03 08	Vendredi 20h 30	Salle de l'Hirondelle
<input type="checkbox"/> PILATES	Nadège Touihri	8 € la séance (dégressif)	06 86 42 33 16	Lundi de 9h30 à 10h30	Salle des Associations
<input type="checkbox"/> TAI CHI CHUAN	Oilvia Fryszowski	8€ la séance	06 88 90 67 70	Mercredi de 18h30-20h	Salle Polyvalente
<input type="checkbox"/> JEUX DE SOCIÉTÉ	Bernard Le Meunet	Gratuit	07 60 16 92 01	3ème Jeudi du mois de 20h à 23h	Salle Polyvalente
<input type="checkbox"/> ARC EN CIEL	Béatrice Rose	Gratuit	05 46 33 83 11	Mardi et Jeudi 9h30 à 11h30	Salle arc-en-ciel
<input type="checkbox"/> RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Nadège Touihri	5 € la séance ou 140 € l'	06 86 42 33 16	Jeudi de 10h00 à 11h00	Salle des Associations
<input type="checkbox"/> SOPHROLOGIE	Nadège Touihri	10 € la séance	06 86 42 33 16	Vendredi de 15h00 à 16h00	Salle des Associations
<input type="checkbox"/> ATELIER CLOWN ADULTES	Agnès Brion Angelo Lionello	80 € par trimestre	06 67 42 07 13 06 95 12 53 05	1 Dimanche par mois de 10h à 18h	Salle Polyvalente

**Bien Vivre à Bernay-St Martin - Association Loi 1901 -
Siège: Mairie - 46 Grande rue - 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN**

ETAT CIVIL

Ils sont nés :

CATEAU Cooper,	le 10 juin 2018	à ROCHEFORT
DEMOUGE Maël,	le 16 juillet 2018	à ROCHEFORT
LE ROUÉ Lucien,	le 3 octobre 2018	à NIORT
PANIER Louise,	le 7 décembre 2018	à SAINTES



Ils se sont mariés :

DALENCON Sébastien et PREVOST Jessica,	le 4 aout 2018
BOCQUEL Alexandre et JOUBERT Alexia,	le 11 aout 2018
ROUSSEAU Benjamin et GOIZIN Sandy,	le 18 aout 2018
GRANGER Raphaël, et TAUNAY Estelle,	le 14 septembre 2018



Ils nous ont quittés :

STADTMÜLLER née RODRIGUEZ Jeannine,	le 2 janvier 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
SUIRE née BREAU Ginette,	le 6 janvier 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
PLOCQUE née GRALL Josette,	le 20 janvier 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
EISENMANN née CHABAULT Marcelle,	le 29 janvier 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
RENELIER née TOURNAT Henriette,	le 2 avril 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
AUBINEAU née DUBOIS Moïsette,	le 25 avril 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
CHARRETIER née COLLIN Henriette,	le 15 mai 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
BERNARD née BACH Anna,	le 16 mai 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY
THUILLIER née GUILLEBOT Gilette,	le 8 juin 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY
CHADEAU née RABALLAND Yvonne,	le 16 juin 2018	à CLAVETTE
CHARRIER James,	le 22 juin 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY
LAGLAINE née DAGAULT Georgette,	le 18 juillet 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
NOBLET née AUBRY Louise,	le 28 juillet 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
VITET Jaky,	le 29 juillet 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY
BAYLE Sébastien,	le 9 août 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
CARRÉ née BARON Jacqueline,	le 8 octobre 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY
LAMIGE née GUIBERT Claudette,	le 10 octobre 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
GUYNOUARD née NORMAND Suzette,	le 12 octobre 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
DEBORDE née CRAVALLÉE Christiane,	le 16 octobre 2018	à ROCHEFORT
GIRARD née ROBUCHON Yvonne,	le 23 octobre 2018	à BERNAY-SAINT-MARTIN
GARRY née CHARLES Jacqueline,	le 14 novembre 2018	à ROCHEFORT
ROBIN Madeleine,	le 20 novembre 2018	à SAINT-JEAN-D'ANGELY



HORIZONTALEMENT

- A Crédulité.
- B Bailleur de terres cultivables
- C Fibre textile. Mousse anglaise
- D Au bout du banc. Être artificiel chez les juifs
- E Blessé inversé. Conjonction
- F Avec. Que de cailloux
- G Prix Nobel américain de chimie. Pas sectaire
- H Paresseux. Cuisinier
- I Tait. Marque
- J Essence de roses blanches. Baie japonaise

VERTICALEMENT

- 1 Gentil juron
- 2 Grecque. Note
- 3 Chance. Goutez
- 4 Qui pénètre artificiellement un gaz ou un liquide
- 5 Aber ibérique. Deux fois il radote
- 6 Nuisible
- 7 Coordonne. Saint nordiste
- 8 Un quart de peseta. Communauté orientale
- 9 Mille-pattes. Reptiles
- 10 Concerne les ermites

DIVERTISSEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C							■			
D			■		■					
E								■		
F			■		■				■	
G								■		
H		■					■			
I					■					
J							■			

SOLUTION BULLETIN N°14

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	M	A	G	N	A	N	E	R	I	E
B	E	T	R	I	P	E	R	O	N	S
C	T	H	E	■	I	■	I	G	N	■
D	E	A	U	X	■	I	N	N	E	E
E	O	N	Z	A	I	N	■	O	S	T
F	R	O	E	N	T	G	E	N	■	E
G	I	R	■	T	E	A	M	■	E	T
H	S	■	O	H	M	M	E	T	R	E
I	M	A	R	I	■	B	R	I	S	E
J	E	S	■	E	P	E	I	R	E	S

Le RAMP (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s et Parents) de Loulay organise des **ateliers d'éveil tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30 à Bernay-Saint-martin** depuis mai 2018 (dans la salle annexe de la salle polyvalente, 48 grand rue, 17330 Bernay-Saint-martin).

Ces ateliers sont des **lieux gratuits de rencontre et d'échange** pour les **professionnel(le)s de l'accueil individuel** et pour **les parents employeurs**.

Les ateliers d'éveil offrent également un **temps jeu, de rencontre et de socialisation** pour les **enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s et/ou de leurs parents**.

Les programmes complets des ateliers sont disponibles auprès des responsables des RAMP et sur le site internet www.valsdesaintonge.fr/ramp.

Les missions des RAMP sont également d'accompagner les professionnel(le)s dans leur professionnalisation et les parents dans leurs démarches de parents-employeurs.

Pour cela la responsable de RAMP vous **accueille sur R.D.V du lundi au vendredi avec une possibilité de R.D.V en soirée**.

Pour toutes demandes d'information :
Angélique CORRE
ramp-loulay@cdcvalsdesaintonge.fr
09.62.67.38.66 / 06.08.92.98.48



dredi

ANNONCES PROFESSIONNELS

Martisan peintre
Maréchal Freddy
ponçage par aspiration : -95% de poussière
peinture intérieure et extérieure
revêtements de sols et murs
ravalement de façade
05.46.58.76.24 OU 06.64.43.35.65



VALLEE NICOLE TAPISSERIE

Nicole VALLEE
4 rue du Maréchal d'Aubeterre
17330 Bernay Saint Martin

05 46 26 77 02
vnt17@orange.fr

Rodolphe CHAMPROUX

06 45 34 86 95
rod.mpp@outlook.fr

M P P

Za la Gare
17330 BERNAY SAINT MARTIN

Ancestro
*Spécialité de
Histoire des Familles*
La Malvinière
28 chemin des Romains
17330 Bernay St Martin
05-46-33-15-49
ancestroorange.fr
Claude Baudry Ancestrologue

MANU REUPERATION
fers et métaux, épaves
collecte de batteries
et de palettes bois
06.68.51.53.35
5 Rue de St Martin
17330
BERNAY ST MARTIN
AUTO-ENTREPRISE
N° siret en cours

Rêve de Chat
57 rue de La Rochelle
Parançay
17330 Bernay Saint Martin
06 77 61 89 64
revedechat17@gmail.com
www.revedechat.com

L.S. RECUPERATION
Enlèvement d'Epaves - Fers & Métaux
Débaras de Maisons
L.S. OCCASION
Vente-Achat - Matériel Agricole
06.65.61.07.05 - 05.46.24.04.07

Sébastien BESSONNET
*La ferme
des 3 soleils*
05.46.26.70.84
www.lafermedes3soleils.fr
Miels et produits de la ruche

*Truffes noires et Safran
Signés Poitou Charentes*
Producteur : Joël MERCIER
17330 Bernay-Saint-Martin
joel_mercier@yahoo.com
06 85 53 04 41

Les forges du Millaud
• Ferronnerie d'art
• Serrurerie
• Métallerie
• Sablage métallisation
06.88.59.44.67

Alain Mascaro
Photographe auteur
Prises de vues aériennes
https://alainmascaro.myportfolio.com/
mascaro.alain@gmail.com
Alain Mascaro Photo etc 06 61 70 85 48

Dominique AUGÉ
Electricité générale
Electro-ménager
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Pompes à chaleur
St Martin de la Coudre - 17330 BERNAY ST. MARTIN

Agencement Delmi 17
DELANNAY Michaël
Plaquiste enduseur / Menuisier poseur
Agencier et peintre d'intérieur
Qualité et passion sont notre devise
27B Rue du Maréchal d'Aubeterre
LD SAINT MARTIN DE LA COUDRE
17330 BERNAY SAINT MARTIN
07-51-61-26-48
deltamiky@gmail.com

" Pour le confort et la valorisation de votre habitat "
Jeniso
Isolation thermique par l'extérieur
Isolation thermique des combles perdus
Peinture intérieure / extérieure
Pose de revêtement de sol
Parthenay Jennifer
06 38 78 13 69
jeniso@sfr.fr
@jeniso17
10, rue du 19 mars - ZA La Figerousse
Parançay
17 330 Bernay Saint Martin

capifrance
Faire plus pour votre bien
Lucie TROISNE
Conseiller immobilier
06 24 17 73 10
lucie.troisne@capifrance.fr
www.441074111-341074111

Les Délices Gourmands
05.17.27.50.06
06.32.06.11.16
06.79.66.78.29
Les Délices Gourmands / Traiteur
40 Rue d'Aunis
17330 Saint Félix
N° Siret : 503912958
www.lesdelicesgourmands.fr
traiteur@lesdelicesgourmands.fr



NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
AGENCE POSTALE	05.46.33.83.40
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
OSTEOPATHE	
<i>Cabinet Marion Moindreau</i>	09.81.23.72.51
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.